

## Contexte

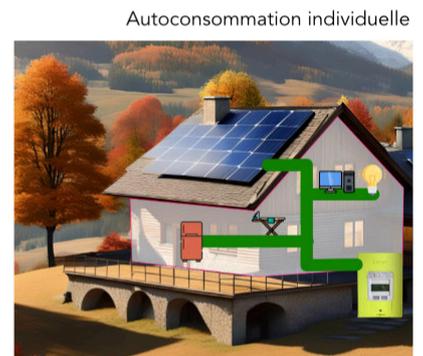
- ▶ Depuis 2022 les prix de l'énergie ont fortement varié, mettant en difficulté particuliers, collectivités, artisans et entreprises.
- ▶ Le territoire cévenol possède un fort ensoleillement, propice à la production d'énergie photovoltaïque.
- ▶ Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, engagé dans la démarche Agenda 2030 des objectifs de développement durable de l'ONU, a la volonté d'amplifier la production locales d'énergies renouvelables.
- ▶ Cette démarche s'accompagne d'une volonté de lutter contre la précarité énergétique sur le territoire et d'actions de sensibilisations à la sobriété.
- ▶ Le développement de l'ACC est une solution économique et respectueuse de l'environnement

## Mais qu'est ce que l'ACC ?

Pour diminuer les dépenses énergétique on peut produire l'énergie grâce à des panneaux photovoltaïques.

L'**autoconsommation individuelle** consiste à produire de l'énergie et à utiliser cette énergie dans le même bâtiment, avant de revendre le surplus à EDF Obligation d'Achat.

Mais il n'est pas toujours possible de consommer sa propre énergie si l'on n'est pas présent toute la journée dans le bâtiment.

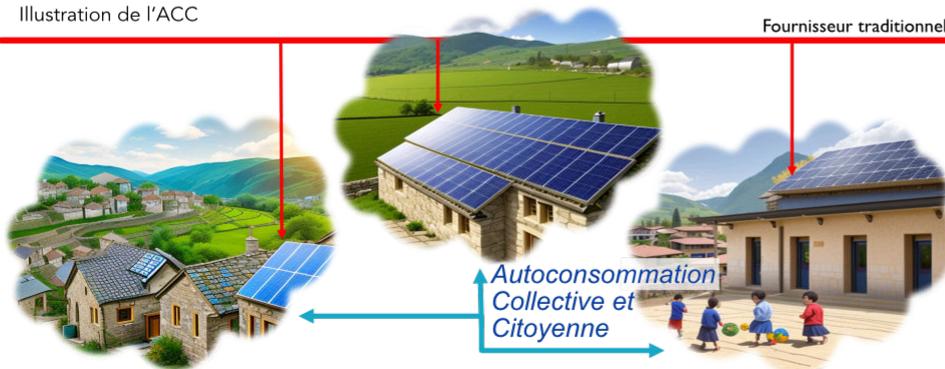


L'**autoconsommation collective** est le fait de mettre en commun l'énergie produite par un, ou plusieurs, bâtiments et ainsi permettre d'autoconsommer davantage.

Dans l'**autoconsommation collective et citoyenne (ACC)**, la mise en commun se fait entre citoyens, collectivités, artisans et entreprises. Les citoyens (producteurs ou consommateurs) participent à la gouvernance du projet.

Illustration de l'ACC

Fournisseur traditionnel



Les énergies produites par l'école, le hangar agricole et quelques maisons individuelles sont mises en commun et peuvent être consommées sur le territoire en fonction des besoins. Tout le monde reste raccordé à un fournisseur

d'énergie traditionnel pour avoir de l'énergie la nuit et par mauvais temps.

# Objectifs

**Social** : Rassembler sur un territoire donné (appelé « **boucle** ») des producteurs privés et/ou publics et des consommateurs privés et/ou publics et constituer une forme de « **coopérative** »

**Économique** : Définir des **prix stables** plus avantageux que les offres actuelles des fournisseurs d'énergies

**Environnemental** : Relocaliser la production d'énergie, se réappropriar la question énergétique et viser la sobriété énergétique.

# État d'avancement

**18** réunions publiques ont déjà été réalisées sur le territoire des hautes vallées cévenoles. De nouvelles réunions sont prévues.

**20** Plus de vingt communes et intercommunalités sont volontaires.

**3** grands sites de productions privés et publics sont déjà identifiés, pour un total de **140 kWc** de puissance combinée.

# Perspectives

- ▶ Recherche de producteurs et de consommateurs
- ▶ Définition des modalités de gouvernance du projet (public/privé/consommateur/producteur)
- ▶ Étude de faisabilité (définition de tarifs d'achat et de vente).

**Objectif : mise en service de la 1ère boucle en 2025 !**

# Principe

Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles avec le soutien financier de la Région Occitanie, des intercommunalités (Communauté de communes Cévennes au Mont Lozère et Alès Agglomération), l'appui de partenaires comme la **SAS Cévennes Durables**, le réseau ECLR, ENEDIS.... et la volonté d'élus et de citoyens, souhaite **développer un réseau de « boucles » afin que tout citoyen (en fonction de la production) puisse se fournir, s'il le souhaite, en énergie renouvelable locale à un tarif stable et compétitif.**

Pour cela, il est impératif d'identifier des producteurs d'énergies photovoltaïques (uniquement pour les contrats signés après le 10 octobre 2021) et des consommateurs et caractériser l'offre et la demande par boucle. Ainsi, une école qui produit de l'énergie le week-end ou pendant les vacances pourra fournir de l'énergie aux logements « voisins » ! L'enjeu pour une boucle sera de définir des tarifs qui garantiront une stabilité des prix, une meilleure rémunération du producteur et un moindre coût pour le consommateur que les contrats d'achat ou de vente « classiques ».

NB : En tant que consommateur et/ou producteur, il est indispensable de conserver un abonnement chez un fournisseur « classique » (EDF, ENERCOOP...), l'installation photovoltaïque ne fonctionnant qu'en journée (le réseau existant étant utilisé aussi indifféremment par les 2 fournisseurs). Il est également nécessaire de disposer d'un compteur communiquant.

# Prochaine réunion publique

**Suivez le programme sur**  
**[biosphera-cevennes.fr](https://biosphera-cevennes.fr)**  
**rubrique Programmation**

Si vous souhaitez plus de renseignements et/ou vous impliquer en tant que producteur et/ou consommateur dans ce projet, contactez :

Jean-Luc RICHTER, Chargé de mission Transition Énergétique  
au Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

[energie@shvc.fr](mailto:energie@shvc.fr) - 04 28 70 82 20



En partenariat avec :



Avec le soutien de :

